Bulgarie: demande d'adhésion du 14 décembre 1995 et partenariat

1997/2179(COS) - 03/12/1998 - Résolution intermédiaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de Mme Magda AELVOET (Verts, B) sur la demande d'adhésion de la Bulgarie, le Parlement réaffirme une position déjà exprimée dans sa résolution du 4 décembre 1997 selon laquelle tous les pays doivent être placés sur la même ligne de départ, même s'il est logique d'ouvrir des négociations avec les pays les plus avancés. Il insiste pour que la dynamique du processus d'adhésion couvre tous les pays avec lesquels l'Union européenne a signé un accord européen et réaffirme sa ferme conviction que les groupes de candidats à l'adhésion ne devraient pas être fermés. Il insiste également pour qu'une possibilité de passage sans à-coup à la phase des négociations intensives reste ouverte à tout moment. Estimant, d'une manière générale, que l'intégration des pays candidats au sein de l'Union contribuera à renforcer la sécurité en Europe, le Parlement se félicite des efforts consentis par la Bulgarie en vue de satisfaire aux critères de Copenhague. En conséquence, le Parlement considère qu'au vu de son évolution politique et économique générale, la Bulgarie est capable d'adhérer à l'Union. Toutefois, des réformes draconiennes s'imposent pour améliorer les conditions de travail et de vie des bulgares et pour disposer d'une administration publique transparente, efficace et indépendante. Le Parlement espère que le gouvernement appliquera rapidement la réforme administrative prévue. Il réclame également des réformes dans le secteur des médias, des privatisations et de l'agriculture. En outre, il insiste fermement pour que le gouvernement de Sofia respecte les engagements pris concernant la fermeture de la centrale de Kozloduy. Du côté communautaire, le Parlement demande la suppression des obligations CE en matière de visa pour les citoyens bulgares se déplaçant dans les pays de l'Union européenne. Enfin, le Parlement met l'accent sur la nécessité de renforcer toutes les formes de coopération régionale et interrégionale (notamment avec l'ex-Yougoslavie). De même, la Conférence européenne devrait servir de forum où l'Union et la Bulgarie examineraient de concert les problèmes communs de pré-adhésion.